



Beauvais, mardi 12 octobre 2010
COMMUNIQUE DE PRESSE

« Jeunes Talents de l'Oise »

Le Conseil général récompense l'esprit d'initiatives des jeunes Isariens

Mardi 12 Octobre 2010 à 18h30

Hôtel du Département (Hémicycle), Beauvais

> Les lauréats de la 4^{ème} édition des « Jeunes talents de l'Oise » seront reçus et récompensés ce mardi 12 octobre par Yves Rome, Président du Conseil général de l'Oise.

Dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse, le Conseil général a décidé en 2007 la création d'un concours « Jeunes Talents de l'Oise » qui a pour objet de promouvoir, valoriser et faciliter l'esprit d'initiative des jeunes Isariens. Il est ouvert à tous les jeunes de 18 à 30 ans résidant dans l'Oise et ayant créé ou repris une entreprise ou une association dans le département. Ces dernières doivent avoir entre un et cinq ans d'existence.

Sur les 24 dossiers présentés, 6 candidats ont été retenus par le jury, présidé par Alain Blanchard, Vice-Président du Conseil général chargé de l'éducation et de la jeunesse. 3 pour le Prix « Création d'entreprise » et 3 pour le Prix « Création d'entreprise », selon les critères suivants : l'utilité locale et sociale du projet, son caractère innovant, sa viabilité économique du projet, et la capacité à pérenniser l'activité.

Lauréats du concours « Jeunes Talents de l'Oise » 2010

> Catégorie reprise d'entreprise

3^{ème} prix - Subvention de 3000€ : Monsieur Sébastien LALLEMENT

« Les étangs de Silly Tillard » (à Silly Tillard) - Pêche à la truite et fabrication de produits fumés

Les étangs de Silly Tillard contribuent à maintenir l'attractivité du village. Monsieur Lallement souhaite ré-investir son prix dans l'achat de matériel nécessaire à son projet et dans le développement d'un site internet

2^{ème} prix - Subvention de 5000€ : Mademoiselle Caroline DUBOS

« Caromel » (à Bailleul-sur-Thérain) - Salon de coiffure et coiffure à domicile

Caromel a maintenu l'activité dans la commune et envisage à moyen terme de prendre une personne en apprentissage. Mademoiselle Dubos souhaite ré-investir son prix dans la réalisation de travaux d'amélioration de son salon.

1^{er} prix - Subvention de 7000€ : Monsieur Thomas ALGLAVE (et son frère Guillaume Alglave, associé)

« Les carrelages de Saint Samson la Poterie » (à Saint-Samson-la-Poterie) - Fabrication de carreaux, carrelages à l'ancienne et restauration de bâtiments

La société a maintenu l'activité tout en reprenant les salariés de l'usine. L'entreprise contribue actuellement au tourisme industriel dans l'Oise et permet de conserver une activité typique du Pays de Bray. Monsieur Alglave souhaite ré-investir son prix dans la rénovation de l'usine.

> Catégorie création d'entreprise

3^{ème} prix - Subvention de 4000€ : Monsieur Yann SZCZUPAK

« Mécano Rapidomicile » (à Elincourt-Sainte-Marguerite) - Mécanique à domicile à l'aide d'une camionnette aménagée en atelier

La société a développé son activité au cours des années et a gagné la confiance de ses clients tels que les artisans, personnes âgées, salariés, en les dépannant à domicile ou sur leur lieu de travail. Monsieur Szczupak souhaite ré-investir son prix dans l'achat d'une valise diagnostic qui lui permettra de déceler les pannes sur les véhicules récents.

2^{ème} prix - Subvention de 7000€ : Madame Nathalie LOONIS

« Un temps pour soi » (au Coudun) - Centre esthétique

L'institut est aménagé pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite afin de leur permettre d'accéder aux soins esthétiques. La boutique contribue au maintien de la vie de la commune. Madame Loonis souhaite ré-investir son prix dans l'acquisition d'un appareil pour le visage afin d'offrir à ses clients des soins encore plus performants et avec une technologie équivalente aux centres des grandes villes.

1^{er} prix - Subvention de 10000€ : Monsieur Victor DEBIL CAUX

« Innovation en Génie Climatique I.E.G.C. » (à Beauvais) - Installation de solutions en génie climatique, de chauffage, de plomberie et de ventilation à destination des professionnels et des collectivités.

Les fabricants et fournisseurs de l'entreprise sont principalement locaux. Monsieur Debil Caux souhaite ré-investir son prix dans le renforcement de la formation de ses salariés, le financement de leur outillage et la réalisation d'une plaquette commerciale.